

Faculté de droit**PUBL3509 Séminaire en droit de l'environnement et droit public immobilier**

[75h]

Enseignant(s): Francis Haumont
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le séminaire en droit de l'environnement et en droit public immobilier est destiné à permettre à chaque étudiant d'étudier en profondeur un sujet de son choix. Le travail de séminaire se situe dans le prolongement des cours et est l'occasion, pour les étudiants, d'aborder de manière spécifique et détaillée un thème du droit de l'environnement ou du droit public immobilier. Outre des rencontres individuelles, sont organisées des réunions collectives, notamment en vue de la présentation des résultats de la recherche au moment de la remise du travail de séminaire. Ce séminaire implique, pour chaque étudiant, la production d'un travail écrit attestant ses compétences en droit de l'environnement ou en droit public immobilier.